



Le 22 mars 2022

VENTE DE BOIS AUX HABITANTS DE MOUTHE

La vente de bois aux particuliers de Mouthe se fera à l'été 2022, sur la base d'une demande écrite des habitants intéressés précisant le nombre de stères souhaité.

La demande est à adresser, **par écrit obligatoirement** (courrier ou courriel) au secrétariat de mairie **avant le vendredi 29 avril 2022, 12 heures, dernier délai.**



Le maire,
Daniel PERRIN